

ASSOCIATION « ma 2ème maison »

PROJET D'ETABLISSEMENT

MICRO CRECHE FAUCH



SOMMAIRE

PROJET SOCIAL **pages 1 à 6**

PROJET EDUCATIF **page 7**

PROJET PEDAGOGIQUE **pages 8 à 9**

ASSOCIATION « ma 2^{ème} maison »

PROJET SOCIAL

L'Association « ma 2^{ème} maison » a été désignée par la communauté de communes du Réalmontais pour être gestionnaire de la seconde micro crèche du territoire, qui sera située sur la commune de Fauch. Cette micro crèche accueillera simultanément 10 enfants dans un local construit dans le centre du village.

L'association a pour objectifs généraux de :

- Promouvoir la mise en place et la création de structures d'accueil pour les moins de 6 ans, dans le milieu rural.
- Être l'instance tutélaire qui permettra de mettre en place un règlement de fonctionnement dans ces micro crèches.
- Développer l'emploi et le service en milieu rural.
- Être le lien entre les institutionnels et les différents partenaires.

Dans le cadre du projet de micro crèche à Fauch, les objectifs sont :

- Augmenter l'offre de garde sur le territoire et plus particulièrement l'Est.
- Proposer un mode de garde sur le territoire diversifié.
- Répondre à un besoin de garde des communes avoisinantes (Terre Clapier, Roumégoux, Le Travet, Ronel) éloignées des structures d'accueil existantes sur le territoire.
- Répondre éventuellement à un besoin de garde périscolaire du fait de l'éloignement de la structure existante basée sur Réalmont.
- Proposer un double service sur cette partie du territoire en matière d'accueil : Accueil petite enfance avec la micro crèche – scolarisation des enfants des communes de Terre Clapier, Roumégoux, Ronel en Regroupement Pédagogique Intercommunal.
- Permettre de libérer des places sur la micro crèche de Lafenasse qui accueille les enfants des communes citées ci-dessus.
- Offrir un nouveau système médian et complémentaire de l'existant, conciliant apprentissage de la socialisation et cadre familial de proximité.

- Créer du lien du fait de l'implantation de la structure dans le village rural.

Caractéristiques géographiques :

La commune de Fauch est située à l'Est du territoire du Réalmontais, sur un axe qui relie l'est et l'ouest du territoire. Elle est un lieu de passage pour les familles qui se rendent sur la ville d'Albi.

Elle est au centre des communes implantées sur le « plateau » de la communauté de communes.



Caractéristiques de la population et Equipements et services publics :

La population de Fauch est composée de 457 habitants d'après le dernier recensement de 2006.

Située à 18 Km de la ville d'Albi, elle est un lieu de vie « à la campagne » proche du lieu de travail des familles.

Les équipements et services publics de la commune de Fauch sont :

- Une salle polyvalente
- Une école primaire qui fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) (Ronel, Fauch, Roumégoux, Terre clapier) de la maternelle au CM2.
- Une cuisine centrale qui fonctionne R .P.I.

Objectifs sociaux :

I- Impliquer la micro crèche dans la vie sociale locale :

Moyens : - Associer les habitants du village au projet :

L'association sollicitera les habitants du village pour qu'ils la rejoignent au sein du conseil d'administration et du bureau. La population sera partie intégrante du projet avant sa mise en place par l'information, la concertation et l'association au projet. L'objectif est qu'il y ait une participation active des habitants sur leur lieu de vie.

- Solliciter l'école du village dans le projet de signalétique :

Les enfants du regroupement scolaire seront sollicités pour la création de la signalétique sur le thème de la « 2^{ème} maison », comme cela a été fait à Lafenasse. Ils seront donc intégrés au projet et pourront visiter la micro crèche en suivant le fléchage dont ils auront été créateurs.

- Contacter l'association de parents d'élèves de l'école pour la mise en place de manifestations communes.

- Aller à la rencontre des personnes du village (retraités, agriculteurs, autres) lors des sorties quotidiennes avec les enfants.

Ces différents moyens tendront à faire des enfants des citoyens respectueux des personnes, de leur environnement quotidien afin de les amener à une ouverture au vivre ensemble.

II- Associer les parents au projet associatif :

- Les parents utilisateurs de la structure seront sollicités pour rejoindre le conseil d'administration et le bureau de l'association.

- Des réunions seront prévues avec les parents utilisateurs, en présence du responsable technique, des membres du bureau de l'association, du personnel d'encadrement, afin de définir ensemble les axes du projet éducatif et pédagogique au démarrage, et ensuite pour les faire progresser en fonction du réel vécu par tous : enfants, personnel, parents, association.

- L'association adhère à l'Acepp (Association pour le Collectif Parents Professionnels) et à sa démarche qui place le parent en tant que premier éducateur.

III- Créer du service et de l'emploi dans le rural :

Le service :

- La micro crèche va permettre de répondre aux besoins des parents de la communauté des communes. Elle s'inscrit dans une offre de service diversifiée.

Les horaires proposés par la micro crèche de 7h à 19h permettent de répondre à un besoin complémentaire par rapport à l'existant sur le territoire.

- la micro-crèche pourra accueillir en occasionnel, les enfants dont un des parents ne travaille pas, pour leur permettre de se former, de chercher de l'emploi et d'avoir des temps personnels.

- La micro crèche devrait permettre de répondre aux besoins de 20 familles environ.

- Ce projet, va permettre à cette petite commune de proposer 2 services dans le domaine de l'enfance, avec la micro crèche et le regroupement scolaire.

Créer du service dans le rural, c'est maintenir la vie des villages.

L'emploi :

Postes créés :

- Ce projet va permettre de créer des emplois mais avant tout de pérenniser certains emplois créés sur la 1^{ère} micro crèche à St Lieux Lafenasse. En effet, 2 personnes sont en CDD au 31 décembre 2011 (remplacements de congé parental) et la cuisinière et personnel de service est à temps partiel.

L'ouverture de la micro crèche de Fauch permettra de transformer les 2 CDD en CDI et d'augmenter le poste du personnel de cuisine. De plus, l'expérience de ces personnes du fonctionnement de la micro crèche permettra un « démarrage » sur Fauch en toute sécurité.

Pour la création de postes, dans la mesure où elles répondront aux critères exigés dans le cadre de la micro crèche, ce sont des personnes du territoire qui seront recrutées, permettant ainsi de développer l'emploi.

Le total du personnel nécessaire au fonctionnement de la structure sera d'un équivalent temps plein de 3.78 (encadrement, responsable technique, cuisine entretien, administratif).

Accueil des stagiaires :

L'association accueillera des stagiaires pour leur permettre de valider leur diplôme de niveau V. Compte tenu du faible effectif des enfants, le nombre sera limité à 1 stagiaire à la fois sur la structure.

Une charte de l'accueil des stagiaires sera établie par le responsable technique afin de déterminer les différentes fonctions de chacune des parties, le stagiaire, le tuteur, l'équipe et l'association.

Embauche d'apprentis :

L'association est sensible à l'embauche d'apprentis pour leur permettre d'obtenir un diplôme et leur donner la chance de rentrer dans la vie active avec 2 ans d'expériences. Elle répondra en priorité aux demandes de jeunes personnes du territoire. Sur la micro crèche de Lafenasse la démarche a été menée par l'embauche d'une jeune apprentie en CAP petite enfance, habitante du lotissement social où est implantée la micro crèche.

Formation :

L'association met les moyens nécessaires pour proposer à ses salariés des formations pour leur permettre d'évoluer dans leur fonction. En 2011 sur Lafenasse, au vu des besoins constatés sur le terrain, une formation de 42 heures sur site a été proposée à toute l'équipe afin de pouvoir partir sur une dynamique de projet. Ces formations permettront de mutualiser les compétences humaines sur les 2 sites.

IV- Faire appel aux circuits courts et solidaires :

L'association a décidé de confectionner les repas à la micro crèche de Lafenasse.

Un des objectifs sociaux est de proposer des repas équilibrés, sains et de qualité à tous les enfants.

Faire appel aux circuits courts et solidaires est aussi une démarche sociale de l'association.

Ainsi les denrées alimentaires sont issues des producteurs locaux.

De plus, en fonction de la profession des parents une information est donnée à toutes les familles, pour que des commandes se fassent de façon groupée. Exemple : un papa utilisateur de la micro crèche est apiculteur, et des commandes groupées se sont faites avec les familles de la micro crèche.

Dans cette continuité, il a été mis en place une livraison de paniers de légumes issus de l'agriculture biologique à la micro crèche de Lafenasse permettant ainsi à de jeunes producteurs, parents utilisateurs de la micro crèche, de démarrer leur activité avec des garanties par l'engagement des familles.

De ce fait, l'association a ainsi mis en place un service supplémentaire pour les familles et un moyen de créer du lien. En effet des échanges se font lorsque les familles viennent récupérer leur panier à la micro crèche.

Pour la micro crèche de Fauch, l'association compte reprendre cet objectif social, avec les repas confectionnés sur Lafenasse et livrés sur Fauch. Cela devrait permettre aux producteurs locaux d'étendre leur clientèle.

PROJET EDUCATIF

Les différents objectifs éducatifs de l'association tendent à être en cohérence avec les finalités du projet éducatif territorial mis en place par la communauté de communes.

Ils s'orientent vers :

- L'accueil individualisé, le respect de chaque enfant dans ce qu'il est en tant qu'individu à part entière, le respect du rythme de chacun.

- l'éducation à la socialisation : - avec un accompagnement au vivre ensemble, et un accompagnement vers l'autonomie.

- en proposant des activités pour amener chaque enfant à reconnaître et respecter l'autre en tant qu'individu et lui permettre ainsi de construire son identité au sein de la société.

- en favorisant la mixité sociale, en proposant aux enfants une ouverture au monde au-delà des limites de leur environnement proche.

- Un engagement à une démarche de co-éducation en étant à l'écoute des savoirs et savoirs faire des parents en les associant à la mise en place du projet éducatif.

- Sur le plan de la citoyenneté, la sensibilisation à l'environnement au travers de l'alimentation avec des produits frais et de saison, du tri sélectif, l'ouverture sur l'extérieur, pour amener les enfants à devenir de futurs éco-citoyens respectueux de leur environnement et de l'autre.

- L'organisation d'activités d'éveil et de découverte respectueuses du stade où en est chaque enfant, de leur développement, afin de leur procurer avant tout du plaisir et laisser l'égalité des chances à chacun en évitant de les placer devant une situation d'échec.

- Aménager l'espace au travers d'un projet adapté et évolutif en fonction du groupe d'enfants accueillis, afin que chacun puisse évoluer dans un contexte sécurisant et épanouissant.

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique se décline en moyens à mettre en place par l'équipe pour atteindre les objectifs éducatifs.

Un projet d'activités servira de support et d'évaluation à l'équipe.

Objectifs éducatifs déclinés en moyens :

Rappel de l'objectif éducatif : *L'accueil individualisé, le respect de chaque enfant dans ce qu'il est en tant qu'individu à part entière, le respect du rythme de chacun.*

Moyens pédagogiques : le déroulement de la journée à la micro crèche sera rythmé par le groupe d'enfants accueillis. Les temps de jeux libres, d'activités dirigées, de couchers, de levers, de repas seront mis en place et évalués par l'équipe en tenant compte de la diversité de chacun.

Rappel de l'objectif éducatif : *l'éducation à la socialisation : - avec un accompagnement au vivre ensemble, et un accompagnement vers l'autonomie.*

Moyens pédagogiques : Partage des temps forts par tous les enfants quelque soit l'âge (repas, sorties, jeux), sorties à la rencontre des habitants du village.

- Projet d'activités pour le vivre ensemble : goûters partagés avec les personnes du village, rencontres avec l'école du village.
- Activités pour l'accompagnement vers l'autonomie : accompagnement à la propreté, hygiène bucco-dentaire, projet d'espace pensé en fonction du groupe d'enfants.

Rappel de l'objectif éducatif : *proposer des activités pour amener chaque enfant à reconnaître et respecter l'autre en tant qu'individu et lui permettre ainsi de construire son identité au sein de la société.*

Moyens pédagogiques : les activités plastiques seront proposées pour éveiller la créativité des enfants. Certaines seront proposées avec pour objectif, un « travail » en commun. Ex/ atelier cuisine, atelier plastique, où chacun doit attendre son tour, respecter la place et le rythme de chacun.

Une place importante devra être donnée au jeu libre, pour le plaisir de l'enfant, l'acquisition de son autonomie (il fait son choix), le respect de la place de l'autre.

Le professionnel aura comme moyen d'évaluation de ces temps, l'observation de l'enfant.

Rappel de l'objectif éducatif : *Favoriser la mixité sociale, en proposant aux enfants une ouverture au monde au-delà des limites de leur environnement proche.*

Moyens pédagogiques : des sorties seront proposées pour aller à la rencontre d'autres enfants et adultes, à la découverte de lieux culturels (micro crèche Lafenasse, école, bibliothèque, médiathèque, ludothèque, ram).

Rappel de l'objectif éducatif - *Un engagement à une démarche de co-éducation en étant à l'écoute des savoirs et savoirs faire des parents en les associant à la mise en place du projet éducatif.*

Moyens pédagogiques : des outils de communication seront mis en place, afin de recueillir les transmissions des parents lors de l'adaptation et de l'accueil de leur enfant, pour se placer dans une continuité des habitudes éducatives parentales.

En dehors des temps d'adaptation, 2 échanges annuels individuels seront prévus entre la famille et les responsables techniques afin de communiquer sur l'enfant accueilli, son évolution.

Une réunion sera mise en place pour échanger sur les attentes des parents en matière d'éducation, en les associant à la mise en place du projet éducatif.

Rappel de l'objectif éducatif - Sur le plan de la citoyenneté, la sensibilisation à l'environnement au travers de l'alimentation avec des produits frais et de saison, du tri sélectif, l'ouverture sur l'extérieur, pour amener les enfants à devenir de futurs éco-citoyens respectueux de leur environnement et de l'autre.

Moyens pédagogiques : une sensibilisation au contenu de l'assiette sera faite lors du partage des repas. Des promenades avec comme objectif la découverte, seront proposées aux enfants régulièrement, quelque soit la saison. Le tri sélectif dans la caisse jaune sera un des gestes et rituels mis en place, le verre sera amené au container par les enfants.

Des rencontres avec les habitants seront programmées afin d'amener les enfants à s'ouvrir et à respecter l'autre. La rencontre inter - générationnelle sera pensée avec les personnes du village.

Rappel de l'objectif éducatif - L'organisation d'activités d'éveil et de découverte respectueuses du stade où en est chaque enfant, de leur développement, afin de leur procurer avant tout du plaisir et laisser l'égalité des chances à chacun en évitant de les placer devant une situation d'échec.

Moyens pédagogiques : des activités arts plastique avec des matériaux destinés à l'éveil des sens et la découverte seront mises en place. Le choix de l'enfant de faire ou ne pas faire sera respecté. De même, il n'y aura pas d'obligation d'aboutir sur un objet fini.

Rappel de l'objectif éducatif Aménager l'espace au travers d'un projet adapté et évolutif en fonction du groupe d'enfants accueillis, afin que chacun puisse évoluer dans un contexte sécurisant et épanouissant.

Moyens pédagogiques : L'espace sera pensé et aménagé en fonction du groupe d'enfants et de son évolution.

Chaque année, l'âge et le groupe des enfants détermineront les objectifs pédagogiques de la structure. L'équipe devra l'adapter en tenant compte des objectifs sociaux et éducatifs.

